



Travaux rue des Rosiers

Dans le cadre du projet rue des Rosiers, les travaux concernant la phase préalable indispensable à la démolition auront lieu durant les vacances scolaires de Pâques. L'objectif sera de provoquer le moins de désagréments possibles, tant pour les riverains que pour les enfants et leurs parents. (Du Mardi 23 Avril au Samedi 4 Mai 2019).

Ensuite et pour des raisons de sécurité, nous attendons la période estivale et la fin de l'année scolaire pour poursuivre l'intégralité de cette démolition et la réalisation complète du projet. (Du 8 Juillet au 23 Août 2019)

Ainsi, la rentrée scolaire de Septembre pourra s'effectuer sous de meilleurs auspices.

Alain GOUJON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Goujon'.

Maire de Montlignon

Vice-Président de l'Agglomération Plaine Vallée

Vice-Président de l'Union des Maires

MONTLIGNON

Ensemble
Préserveons notre Village.

Chers Montlignonnais,
Chères Montlignonnaises,

Montlignon a voté, à l'unanimité, le budget qui sera appliqué en 2019.

La priorité est donnée au cadre de vie dont vous trouverez le détail des projets ci-dessous :

- Démolition du bâtiment désaffecté rue des Rosiers dont la suppression était demandée par les riverains ; (Voir au Verso)
- Agrandissement du parking des écoles pour une meilleure visibilité des entrées et des sorties scolaires ;
- Passage en LED de l'intégralité du parc lumineux sur l'espace public de notre commune. Cela nous permettra de générer de nouvelles économies d'énergie, de réduire notre facture d'électricité tout en améliorant la qualité, ainsi que la durée de vie de nos équipements.

L'intégralité de ces projets sera réalisée sans avoir recours à l'emprunt et sans aucune hausse d'impôts.

Le Conseil Municipal a également voté la décision de ne pas augmenter les tarifs municipaux comme c'est le cas depuis de nombreuses années.

Ces choix, qui nous engagent sur le long terme, témoignent de la très bonne santé financière de notre ville et de notre confiance en l'avenir.

Une situation confortable qui ne s'est pas dégradée depuis 2014, malgré des dotations de l'État qui elles, n'ont cessé de décroître ces dernières années. En conséquence, la réussite du rééquilibrage de notre budget, chaque année, ne peut se faire qu'au prix d'un pilotage rigoureux de nos finances.

C'est cette réalité que nous vous présentons à l'occasion du vote de ce budget. L'État ferait bien, à cet égard, de soutenir les Municipalités qui font la preuve de leur exemplarité au lieu de sanctionner toutes les communes en appliquant une baisse de dotations systématique et sans discernement.

Compte Administratif 2018

